



01 /01 /2019



Sur la vente de SERVAIR

Où en sommes-nous ?

Pour la CFDT c'est aujourd'hui le sujet principal malgré **de multiples murs que la direction essaie de monter pour éviter que l'on ne s'intéresse pas à ce sujet !!!!!**

La CFDT n' a cessé de Répéter que Gate groupe est complètement surendetté d' avoir des interrogations Légitimes sur HNA d' ailleurs qui (vient de céder 10% dans Pierre et vacances) (lettre ouverte fin de ce tract au nouveau directeur général Air France) .

Au vu d' un tract on apprend que le Tandem- Air France SERVAIR Aurait vendu 2 actions à 3800€ à Gate groupe rendant minoritaire l'alliance Air France avec un vote positif des 3 OS.

les élus au conseil d'administration actuel doivent sans délai s'exprimer face aux salariés quant à leur position.

Chacun devra prendre ses responsabilités tant à Air France qu'à servair ce qui est loin d'être le cas.

La CFDT l'a déjà dit nous n'accepterons pas que par le jeu de stratégie de cession entre Air France et servair que se soient les salariés qui en payent les pots cassés.



Médecine Du travail Le travail

commencé et pas fini par 2 médecins du travail sur Servair 1, Servair 2 et siège qui avaient une vision développée du rôle de la médecine du travail en matière de conditions de travail et de vie au travail, de reconnaissance du travail d'ergonomie ont démissionnés **Pourquoi ?**

Parce qu'ils étaient professionnels assumant leur serment d'hyppocrate, respectant leur neutralité et n'ont pas voulu valider en autre des **licenciements pour inaptitude à tour de bras !!!!**

Bravo à cette direction et à son « *Consultant associal de luxe* » pour ces basses manœuvres .

Prime défiscalisée Macron



SERVAIR Le mauvais élève..... !!!!!!!

**Ce n'est pas cette prime qui va changer les choses ,
car à SERVAIR il n'y a pas eu de réelles négociations
sur les salaires depuis plusieurs années !!!!!.**

Un peu plus de 30 société en France ont donnés cette prime

Orange versera une prime de "1.000 euros à tous ses salariés en France dont le salaire annuel brut est inférieur à 25.000 euros, et de 500 euros à ceux gagnant "entre 25.000 et 30.000 euros"

Iliad, la maison-mère de l'opérateur Free, octroiera une somme de 1.000 euros

Le constructeur informatique IBM versera en janvier une prime exceptionnelle de 1.000 euros aux salariés dont la rémunération est inférieure à 2.000 euros

ADP (Aéroports de Paris) versera une prime à "45% des salariés du groupe": "1.000 euros pour tous les salariés dont la rémunération globale brute annuelle est inférieure à 30.000 euros; 500 euros pour tous les salariés dont la rémunération globale brute annuelle se situe entre 30.000 euros et inférieure à 40.000 euros; 250 euros pour tous les salariés dont la rémunération globale brute annuelle se situe entre 40.000 euros et inférieure à 50.000 euros etc

De manière unilatérale SERVAIR versera une prime Défisicalisé de 250€ sous conditions d'un salaire annuel de 25000€ (hors primes) ce qui revient a un salaire brut mensuel 1 521,22 €

Il n est pas à douter qu' elle comptera cette somme en masse **qui
legalement ne peut se substituer à l'enveloppe NAO la direction fera tout
pour l' impacter dans les futures NAO.**

Combien de salariés seront bénéficiaires ?????

Encore du Paraitre pour sa vitrine !!!!!!!

Attention au grand écart, le claquage musculaire n'est pas loin !

Et dans la même série

Hausse du carburant

Alors qu' il ya eu une hausse des carburants plus que sensible en 1an

Les Sans Plombs 95 Sans Plomb 95 (E5),(E10), Sans Plomb 98 (E5)

+ 19ct€ au LI.Pour le Gazole (B7)+39ct € le L

Alors que SERVAIR continue passivement contrairement aux autres entreprises françaises d'imposer non pas un prix du kilomètre roulant Mais au km roulant SNCF défiscalisé :

SERVAIR indemnise à hauteur de 0,13 € sur une base forfaitaire 22 jours travaillés. Dans les autres entreprises de la plateforme en moyenne l'indemnisation est entre : 0,17 € et 0,20€ du kilomètre pour ne pas parler des agents Air France au sol qui sont à + de 0,23 € du kilomètre

Avec ces augmentations et cette perte sèche du pouvoir d'achat depuis des années .



L'entreprise ne regarde uniquement que l'aspect économique de l'entreprise sans tenir compte du facteur humain, **ce sont les mêmes** qui se sont « félicités » de notre incorporation à GATE GROUP lors de la cession de SERVAIR argumentant que « nous serons **les numéros un, les number one mondiaux** : Résultats

-des salariés pressurisés, soumis à des économies de structure et l'échelle complètement **infondées, méprisantes et dégradantes pour les salariés**

Les méthodes d'encadrement étant sous la tutelle de GATE ceci se traduit par une absence de dialogue social de la part de l'encadrement, par une imposition de la surhausse de la productivité par une polyvalence accrue qui est de surcroît destructrice pour l'emploi mais impacte la **santé des salariés** pas seulement des établissements de Servair S.A mais de l'ensemble des Filiales de Servair !



Cap info et ses bonnes intention !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

Valeurs du Sport et Management une association Gagnante

Bien sûr que la valeur du sport en entreprise est un axe majeur contre le stress **pour l'ensemble des salariés** y compris les cadres **mais pas que les Cadres**

Déjà :

Il faudrait peut être commencer par des échauffements musculaires de 10 minutes animés **sur le temps de travail, par des spécialistes.**

Mais cela passe aussi par ;

- une Contribution financières Réelle de l'entreprise**
- Des Equipements sportifs au sein de l'entreprise**
- Des Événements inter/intra-entreprises**



Malheureusement le constat est terrible parler c'est une chose mettre en pratique c' est autre chose !!!!

Valoriser le sport ne peut pas s'arrêter que par de l'intention **mais sans conteste par des actes Forts**

Lettre ouverte au Directeur Général Air France KLM

Monsieur Benjamin Smith

Monsieur le Directeur Général,

Nous sollicitons votre attention bienveillante sur les suites et conséquences de la vente de SERVAIR et de ses filiales, soient près de 9000 salariés.

L'ancienne équipe Dirigeante d'Air France KLM, pour passer son projet de vente de SERVAIR sans conflit, a utilisé le mensonge vis-à-vis des instances et structures pour endiguer cette vente par des propos comme tels «ne craignez rien, on ne descendra jamais en dessous de la barre des 50% » ; la résultante à ce jour, Air France et Gate Group sont à 50/50% + 1 action pour Air France.

Le Groupe Gate Groupe, est lui-même en mauvais santé économique du fait de l'achat d'une structure ventes à bord, au niveau européen.

Que dire du groupe HNA dont, les innombrables achats de sociétés ont conduit à un passif de plus de 50 millions d'euros, d'ailleurs comme l'a dit votre prédécesseur Monsieur Janailac, quand ce même HNA voulait acheter des parts d'Air France, ce qui lui a été refusé légitimement «du fait de fonds dans des paradis fiscaux connus ou inconnus».

La situation de HNA peut être lourde de conséquences pour SERVAIR et ses filiales :

- Le blocage de fonds aux USA, le refus par la Commission de Bruxelles, la COB suisse, et d'Airbus qui bloque des livraisons d'avions pour de multiples interrogations sur la provenance de ses fonds, etc ...**

L'entreprise SERVAIR, créée en 1974, a connu un développement exponentiel avec une myriade de filiales au niveau mondial, principalement des Commissariats hôteliers, dont l'image, la qualité de service et de ses chefs,

est une légende au niveau mondial et son professionnalisme est connu et reconnu.

La valeur ajoutée de cette entreprise travaillant pour sa société-mère Air France, entreprise dominante, depuis plus de 40 ans avec ses 9000 salariés est réelle. Pour notre organisation, cette vente est un véritable et odieux mépris pour ses salariés qui ont contribué à la construction de cette entreprise et à l'image d'Air France.

Notre organisation syndicale, soucieuse des 9000 salariés en matière d'emplois directs et un bon tiers en emplois indirects, voient leur avenir assombri par des méthodes inacceptables : un Plan de Départs Volontaires inconsidéré, uniquement pour le Siège SERVAIR, excluant ainsi 3 autres établissements de ce PDV.

De nombreux salariés, source du savoir, ont quitté l'entreprise et sont partis alors qu'ils étaient justement censés transmettre leur savoir. Cela fait du reste partie du contrat de vente à Gate Group, tout cela par le laisser-faire des dirigeants actuels.

Pour la CFDT, cette vente du Commissariat est un non-sens et une faute grave de gestion stratégique d'un groupe que nous ne pourrions aucunement valider sous quelque forme que ce soit.

Notre organisation syndicale vous saisit en tant que nouveau Directeur Général d'Air France KLM et du groupe pour lequel logiquement SERVAIR fait partie jusqu'à la fin de l'année 2018.

Notre organisation syndicale sollicite un rendez-vous afin de pouvoir vous exposer un certain nombre d'arguments économiques et sociaux.

Recevez, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre haute considération

Les Représentants CFDT SERVAIR et ses Filiales



--

Retrouvez Nous sur www.cfdtservair.fr